



sirctom

DEPOT D'AMIANTE LIE

Service gratuit uniquement réservé aux particuliers du territoire SIRCTOM

Attention !
Prise de rendez-vous obligatoire au 04 75 03 87 87

INTERDIT aux entreprises

De 9h à 11h30 uniquement :

2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Sarras	11 25	8 22	7 21	4 18	2 16 30	13 27	11 25	8 29	12 26	10 24	7 21	5 19
Mercurat	18	1 15 29	14 28	11 25	9 23	6 20	4 18	1 22	5 19	3 17 31	14 28	12 26

Tout déchet apporté en dehors de ces dates ou ne respectant pas les conditions d'acceptation sera refusé.



sirctom

DEPOT D'AMIANTE LIE

Service gratuit uniquement réservé aux particuliers du territoire SIRCTOM

Attention !
Prise de rendez-vous obligatoire au 04 75 03 87 87

INTERDIT aux entreprises

De 9h à 11h30 uniquement :

2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Sarras	11 25	8 22	7 21	4 18	2 16 30	13 27	11 25	8 29	12 26	10 24	7 21	5 19
Mercurat	18	1 15 29	14 28	11 25	9 23	6 20	4 18	1 22	5 19	3 17 31	14 28	12 26

Tout déchet apporté en dehors de ces dates ou ne respectant pas les conditions d'acceptation sera refusé.

Conditions d'acceptation :

- Emballer les plaques avec un film plastique
- Mettre les morceaux, plaques cassées dans un sac fermé
- Coller une étiquette « Amiante lié » sur le sac

Quantité limitée à 10 plaques ou 1m3 en vrac

Précautions à prendre pour toute manipulation d'amiante lié :

- Se protéger avec une combinaison jetable, des gants et un masque FFP3 jetable
- Mouiller les matériaux pour éviter l'envol de poussières
- Démonter les plaques sans les casser
- Emballer les plaques avec du film plastique
- Privilégier le transport en remorque bâchée
- Les protections jetables sont à jeter en déchetterie dans des sacs fermés



Tout déchet ne respectant pas les conditions d'acceptation sera refusé par le gardien

Pour prendre rendez-vous :

La prise de rendez-vous s'arrête au jeudi 12h pour le samedi :

Tél : 04 75 03 87 87

Mail : contact@sirctom.fr

SIRCTOM

6 - ZA Les Payots

26140 ANDANCETTE

www.sirctom.fr

Conditions d'acceptation :

- Emballer les plaques avec un film plastique
- Mettre les morceaux, plaques cassées dans un sac fermé
- Coller une étiquette « Amiante lié » sur le sac

Quantité limitée à 10 plaques ou 1m3 en vrac

Précautions à prendre pour toute manipulation d'amiante lié :

- Se protéger avec une combinaison jetable, des gants et un masque FFP3 jetable
- Mouiller les matériaux pour éviter l'envol de poussières
- Démonter les plaques sans les casser
- Emballer les plaques avec du film plastique
- Privilégier le transport en remorque bâchée
- Les protections jetables sont à jeter en déchetterie dans des sacs fermés



Tout déchet ne respectant pas les conditions d'acceptation sera refusé par le gardien

Pour prendre rendez-vous :

La prise de rendez-vous s'arrête au jeudi 12h pour le samedi

Tél : 04 75 03 87 87

Mail : contact@sirctom.fr

SIRCTOM

6 - ZA Les Payots

26140 ANDANCETTE

www.sirctom.fr